



**Syndicat des Personnels
Administratifs des
Services Extérieurs de
l'Education Nationale**

Montreuil, le 25 avril 2019

Avec FO, je revendique :

- **l'ouverture en nombre de postes aux concours internes et examens professionnels ;**
- l'augmentation significative des postes offerts aux concours et des possibilités de promotion par listes d'aptitude et tableaux d'avancements ;
- **la titularisation des précaires ;**
- Augmentation générale des salaires par l'augmentation du point d'indice d'au moins 16 % ;
- **la refonte et la revalorisation de la grille indiciaire pour un déroulement de carrière attractif- Abandon du PPCR ;**
- un déroulement de carrière qui permette d'atteindre l'indice terminal de son corps et l'accès à la catégorie supérieure ;
- **une vraie politique de repyramidage et de requalification des agents par des passages plus nombreux en listes d'aptitude.**



6 – 8, rue Gaston Lauriau
93 513 MONTREUIL CEDEX
Email : spaseen@fo-fnecfp.fr
Site : <http://www.spaseenfo.fr>

Postes Concours 2019 : on répartit la misère...

Le nombre de postes offerts aux concours et recrutements 2019 en catégorie B et C sont parus. A la lecture des chiffres, le SPASEEN-FO ne peut faire qu'une seule remarque : ils ne sont pas à la hauteur des besoins alors que 10 000 postes d'administratifs ont été supprimés ces dernières années.

Pire : les recrutements prévus ces dernières années par le biais de la loi Sauvadet, et qui permettaient le recrutement par concours et examens réservés des contractuels, sont arrivés à leur terme en 2018. Aucun report sur les concours internes cette année.

Comparer la situation du ministère de l'Education nationale à celle catastrophique d'autres ministères ne doit pas masquer la dégradation de nos conditions de travail au quotidien et nous les faire accepter. Le nombre de postes offerts à la session 2019 ne répondra pas aux besoins concrets des personnels des services et des établissements qui fonctionnent à flux tendu, ballottés au gré des mutualisations et réorganisations, transférant sur les uns, les charges des postes supprimés, tâches souvent de plus en plus lourdes et complexes, entraînant stress et surcharge.

La pression est constante sur les personnels dont les conditions de travail se dégradent, qui engrangent sans compter les heures supplémentaires de travail souvent non récupérées et jamais payées et à qui on ne propose aucune véritable politique de promotion, alors même que les déqualifications sont leur lot : des missions de B effectuées par des C, de A par des B, tout ça pour un salaire moindre.

Des promotions qui ne correspondent pas aux besoins et trop peu nombreuses ; des mesures de requalifications qui se soldent par du saupoudrage et une roulette russe.

Doit-on se satisfaire d'un recrutement au rabais alors que le nombre de contrat précaires (contractuels, CDD et CDI, mais aussi Contrats aidés, apprentis, ...) est toujours aussi important, collègues sans statut, sans carrière, sans indemnitaire qui remplacent les postes supprimés ?

Une promotion : oui mais... à quel prix ?

Gel du point d'indice, régime indemnitaire individualisé et en berne, hausse des cotisations, du coût de la vie : les concours et examens professionnels sont aujourd'hui pour l'ensemble des collègues, et au-delà de la simple promotion de carrière, **le seul et unique moyen de gagner (si peu...) en rémunération.**

Les reclassements se font au rabais... se résumant parfois par le gain de quelques points d'indice pour un changement de corps ou de grade. Les recrutements dans le 1^{er} grade d'Adjoint administratif continuent, au plus bas de la grille pour une carrière au SMIC.

Pour FO, carrières et rémunérations sont au cœur des revendications !

La grille actuelle, issue du Parcours Professionnels, Carrières et Rémunérations (PPCR), n'est pas une réponse. Car, PPCR, imposé par le gouvernement, que FO n'a pas signé tant nous avons prévu ses effets dévastateurs, qui non seulement n'offre pas une revalorisation de la grille acceptable, mais remet en cause le Statut général et les statuts particuliers. Son volet RH est lourd de conséquences, faisant des corps interministériels, voire du « **transfonction** » publique, un moyen de gestion accompagnant les redéploiements et les restructurations de services. La réforme territoriale appliquée à l'Education nationale, avec la mise en place notamment de services interacadémiques voire interrégionaux

Pour FO, la grille doit être revalorisée et permettre un vrai déroulement de carrière avec des reclassements permettant un réel gain indiciaire ;

Pour FO, le point d'indice doit être revalorisé, au moins à la hauteur des pertes de salaires !

Pour FO, le Statut général et les statuts particuliers, leurs acquis et leurs garanties doivent être défendus car la défense individuelle ne peut se faire que parce qu'il y a des règles collectives de gestion qui nous protègent tous !

Pour toutes ces raisons, le 9 mai prochain, tous en grève !

RÉSISTER ! REVENDIQUER ! RECONQUÉRIR !